

MAIRIE de NAJAC 9, rue du Bourguet 12270 NAJAC

Najac, le 9 septembre 2021

Port du masque obligatoire

TEL: 05 65 29 71 34 CONTACT@NAJAC.FR WWW.NAJAC.FR

Objet: Convocation à une réunion du conseil municipal

Mes chères et chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

<u>Le lundi 13 septembre 2021 à 20 heures</u> <u>A LA SALLE DES FÊTES</u>

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Finances / Budgets: Amortissement travaux SIEDA sur budget commune;
- Finances / Budgets : Décision Modificative n°2 sur budget commune ;
- Finances / Budgets : Définition prix de vente camion-benne ;
- Finances / Budgets : Création d'une avance de trésorerie au budget camping ;
- Finances / Budgets : Régularisation d'une dégradation sur salle communale ;
- Gouvernance : Délégation consentie au maire pour ester en justice et défendre la commune auprès des juridictions ;
- Scolaire : Projet alimentaire territorial pour matériel cuisine de la cantine scolaire ;
- Scolaire : Convention Pass Relance Ecole Numérique ;
- Energies/Environnement: Titre d'occupation ENERCOA pour la salle omnisport;
- Energies/Environnement: Nomination de garants commune pour affouage;
- Restauration collective: Création d'un tarif pour employés communaux;
- Ressources humaines : Renouvellement de deux postes à l'école ;
- <u>Urbanisme</u>: Lancement d'enquêtes publiques pour régularisations sur chemins ruraux ;
- <u>Urbanisme</u>: Echange de chemin avec un administré;
- Patrimoine communal : Création bail salle à l'ancienne école privée et définition d'un loyer ;
- Patrimoine communal : Décisions d'Intention d'Aliéner des biens soumis au Droit de Préemption Urbain ;
- Patrimoine communal : Dénomination base de pleine nature du Païsserou et place salle des fêtes.

Informations

- Etat d'avancement du groupe de travail relatif au devenir du site de Mergieux.

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gilbert BLANC

IMPORTANT : La séance de Conseil Municipal, autorisée au public dans la limite de 20 personnes, sera retransmise

"L'UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



